

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 20 (1974)
Heft: 2

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



canton
de bâle



Le groupe Sandoz en 1973 : malgré de grandes difficultés, le dividende reste inchangé

L'incertitude dans le domaine monétaire, la crise de l'approvisionnement en pétrole, l'escalade des prix, ainsi que les difficultés pour le recrutement de personnel, ont été autant de problèmes que le groupe de chimie bâlois Sandoz SA a dû affronter en 1973, relève-t-on dans un communiqué du Conseil d'administration du groupe. Cependant, sa situation financière saine, la mise au point de produits nouveaux, une amélioration des recettes en renonçant à des frais évitables et un ralentissement de la croissance des effectifs permettent au Conseil d'administration de proposer à l'Assemblée générale de printemps la distribution d'un dividende inchangé de 65 francs (26 %) par action ou bon de participation, le capital social étant de 201,5 millions de francs.

C'est le chiffre d'affaires du groupe qui reflète le plus nettement le retentissement des fluctuations monétaires, notamment du flottement du franc suisse. Pour 1973, le groupe escompte un chiffre d'affaires légèrement supérieur à 3,6 milliards de francs, soit une progression d'au moins 6,5 % par rapport à 1972 (1972 : + 12 % comparative-

ment à 1971). Au cours en vigueur jusqu'à janvier 1973, la croissance se serait chiffrée à 20 % environ pour l'année 1973, apprend-on de même source.

Les ventes en Suisse de Sandoz ne représentent que 5 % environ du chiffre d'affaires total. De ce fait, la faible proportion de résultats exprimés en francs suisses se répercutera obligatoirement sur les bénéficiaires. Des ajustements des prix de vente, par rapport aux coûts plus élevés de production, n'ont pu être opérés que dans une faible mesure et ne représentent qu'une modeste compensation des pertes enregistrées, dues aux fluctuations monétaires.

Par ailleurs, la pénurie de pétrole provoque de nouvelles difficultés en ce qui concerne l'acquisition de matières premières et de produits intermédiaires. Les procédés de fabrication doivent être reconsidérés sous un angle tout à fait nouveau et de nouvelles sources d'approvisionnement doivent être trouvées.

Pour faire face à la croissance du groupe, le Conseil d'administration a décidé d'augmenter son état-major. C'est ainsi que six membres suppléants qui participeront avec droit de vote aux séances du comité chargé de la direction du groupe ont été nommés. Dans le cadre de la politique sociale, la caisse de pension suit une amélioration constante. L'institution de retraite est organisée par une direction paritaire, employés et employeur étant représentés en proportion égale au Conseil de fondation.

La participation a également été mise en pratique sur le plan du logement.



canton
de berne

Concours de photo pour l'obtention de l'« Ours en or » de Berne

Plus de 150 clubs de photographes du monde entier prendront part à l'exposition de photo organisée du 23 février au 3 mars 1974 dans la Schulwarte de Berne. C'est la troisième fois que cette exposition est organisée (après 70 et 72) par la Société photographique de Berne et patronnée par M. R. Tschäpät, président de la ville. Un concours l'accompagne dont l'enjeu sera le prix international de l'« Ours d'or ». On attend près de 1.300 travaux provenant en grande partie de clubs de photo. Les 300 meilleurs seront présentés à l'exposition ; un jury sévère attribuera des prix de valeur, c'est-à-dire de petits ours d'or, d'argent ou de bronze. Le jour de l'ouverture sera également celui de la journée annuelle des associations suisses de photographes-amateurs. A cette occasion, on attend environ 150 photographes à Berne. Signalements, d'autre part, qu'un catalogue sera édité.

Bourses fédérales en faveur de l'art appliqué

Du 2 au 24 mars 1974, le Musée des arts et métiers présentera une exposition d'art appliqué groupant les œuvres de jeunes artistes désireux d'obtenir une bourse. Cette bourse fédérale, destinée à l'art appliqué, est financée par le Département fédéral de l'Intérieur. Elle est offerte à de jeunes artistes suisses afin de les aider à parfaire leur formation ; la limite d'âge a été fixée à 40 ans. Le montant de ces bourses peut atteindre 8.000

francs. L'an dernier, 200 artistes environ avaient pris part à cette exposition qui présentera cette année des œuvres créées en matériaux divers tels que bois, or, argent, terre cuite, papier, textiles, etc.

Assemblée internationale des astronomes à Berne

Du 4 au 8 mars 1974, la Commission CESRA (Committee of European Solar Radio Astronomers) tiendra sa 4^e assemblée annuelle en collaboration avec l'organisation JOSO (Joint Organisation for Solar Observation). Le but de ce congrès international qui rassemblera dans les locaux de l'Université une centaine de savants venus de 8 pays différents n'est pas seulement de permettre des échanges d'expériences scientifiques mais, avant tout, de faire une étude préalable pour la création d'un nouvel observatoire solaire qui doit être ouvert à tous les astronomes du monde. Cet important congrès de recherche sur le soleil prouve que Berne est un endroit idéal pour organiser des assemblées et des congrès de tous genres.

Berne et ses musées

Les nombreux musées de Berne méritent, sans doute aucun, une mention spéciale parmi tout ce qui mérite d'être vu dans la ville fédérale pendant l'hiver et ses longues soirées. Ceux-ci vont connaître un regain d'affluence. **Le Musée d'histoire naturelle** est connu dans le monde entier pour ses présentations dioramiques de mammifères africains, arctiques et, en particulier, d'animaux et d'oiseaux de notre pays. Au **Musée historique de Berne**, on peut voir des témoins de l'histoire bernoise, des trouvailles archéologiques ainsi que des souvenirs ramenés de voyages et d'expéditions lointaines ; le butin de Bourgogne datant du 15^e siècle y peut être admiré, butin qui fut attribué

aux Bernois après la victoire des Confédérés sur Charles le Téméraire, duc de Bourgogne et qui rappelle l'ancienne ville et république de Berne au temps où elle fut élevée au rang de puissance militaire continentale. La succursale du **Château d'Oberhofen** (ouvert en été), sur le lac de Thoune, expose des intérieurs de maisons citadines et campagnardes d'autrefois et, en plus, des expositions spéciales momentanées. La collection du **Musée des Beaux-Arts** comprend des œuvres bernoises et suisses du Moyen Age aux temps actuels et des œuvres d'art européennes des 14^e, 16^e, 19^e et 20^e siècles. Depuis 1952, le Musée des Beaux-Arts gère la Fondation Paul Klee qui comprend une grande partie de ce qu'il nous a laissé, ce qui fait de ce musée un lieu de pèlerinage pour les amateurs d'art moderne. La raison d'être de la **Kunsthalle de Berne**, c'est de faire connaître l'art contemporain de Suisse et de l'étranger, par des expositions successives d'œuvres d'avant-garde dans le domaine de la peinture, de la sculpture et des arts graphiques. Quant au **Musée alpin suisse**, il nous présente l'histoire de la conquête des Alpes, l'évolution de l'alpinisme et du tourisme de montagne ainsi que divers souvenirs d'alpinistes célèbres. Dans le même bâtiment à l'Helvetiaplatz, se trouve le **Musée des PTT suisses** qui évoque dans ses expositions le passé et le présent des postes et des télécommunications ; on peut y voir aussi des pièces historiques tirées de précieuses collections. Le **Musée suisse des carabiniers** est riche en documents sur l'histoire des fêtes de tir en Suisse et montre clairement l'évolution des armes à feu manuelles, de l'antique pistolet à platine de silex jusqu'à l'arme moderne la plus perfectionnée.

Le **Musée suisse Gutenberg**, installé dans le Musée cantonal des arts et métiers à la Kornhaus, s'occupe — comme son nom l'indique — du développement de l'imprimerie depuis le milieu

du 15^e siècle à nos jours, à l'aide d'éditions originales choisies.

Du nouveau prochainement à Berne

Le 4 mars 1974, s'ouvre au Palais fédéral la **session de printemps du Parlement** (Conseil national et Conseil des Etats) ; la session dure trois semaines. Les délibérations des Chambres sont publiques : dans les deux salles, les tribunes sont ouvertes aux spectateurs.

« Le Franc-Montagnard » a 75 ans

C'est dans la nuit du 9 au 10 décembre 1898 que sortit de presse, à Saignelegier, le premier numéro du « Franc-Montagnard », « organe de défense économique des Franches-Montagnes, de la Courtine et du Clos-du-Doubs ». Pour marquer ce 75^e anniversaire, le journal du haut-plateau a publié un numéro spécial dans lequel M. Abel Arnoux, qui fut son directeur de 1932 à 1970, retrace la vie de ce tri-hebdomadaire.

« Le Franc-Montagnard », fondé par M. Alcide Grimaitre, libraire à Saignelegier, parut deux fois par semaine jusqu'en 1911, année au cours de laquelle il devint tri-hebdomadaire. En 1931, la nouvelle société « Le Franc-Montagnard SA » reprenait la succession de M. A. Grimaitre. En même temps, « La Croix fédérale », du Noirmont, cessait de paraître après 26 ans d'existence en consommant son union avec « Le Franc-Montagnard ».

Dans un numéro, M. André Cattin, député au Grand Conseil (P.D.C.), président du Conseil d'administration, rend hommage à tous ceux qui ont donné au journal « la place qu'il occupe aujourd'hui ». M. Pierre Paupe, directeur depuis 1970, met l'accent sur la nécessité de la presse régionale qui, « complétant les informations de la presse parlée et des grands quoti-

diens », a « une importante mission : assurer un lien profond entre les membres de la collectivité régionale, défendre ses intérêts et promouvoir son avenir ».

Les 40 ans de la loterie SEVA

La Société coopérative de loterie SEVA a été fondée le 12 décembre 1933. Selon ses statuts, cette société exploite des loteries dont les produits sont destinés à des fins d'utilité publique ou de bienfaisance, au sens de l'article 3 de la loi fédérale sur les loteries et paris professionnels.

A l'origine, la SEVA tendait à la protection des rives des lacs, à la publicité touristique et à la création d'occasions de travail. La suppression de la création d'occasions de travail lui a permis de tenir compte d'intérêts culturels dans une plus forte mesure.

La société est soumise au contrôle de la Direction cantonale de la police qui surveille la vente des billets et le fonctionnement administratif de l'entreprise. Les bénéfiques nets sont mis à la disposition du Conseil exécutif qui en assure la répartition.

La vente des billets se fait par environ 1.300 dépôts de vente. Depuis la fondation, donc depuis 40 ans, le montant total des émissions s'est élevé à 225 millions de francs environ. Conformément aux dispositions légales, les 50 % de cette somme, soit environ 112,5 millions de francs, ont été distribués à d'heureux gagnants. D'année en année, des sommes considérables ont été versées à titre de frais d'impression et d'actions de propagande ; en outre, des montants importants ont consisté en provisions accordées aux revendeurs et aux vendeurs ambulants.

Après déduction des frais généraux, le produit net s'est élevé à 61 millions de francs environ.

L'attribution de subventions se répartit entre les groupes suivants :

- protection des rives des lacs (protection du patrimoine et de la nature) ;
- maintien du paysage et des sites ;
- protection de l'environnement et maintien ou création de lieux de détente ;
- publicité touristique ;
- maintien d'antiquités et de bâtiments historiques (précédemment création d'occasions de travail) ;
- subventions culturelles ;
- institutions d'utilité publique (prestations sociales) ;
- art et science ;
- divers.

Il y a lieu de relever que des subventions considérables ont été allouées pour la rénovation de bâtiments historiques, pour l'acquisition de bibliothèques, pour l'acquisition et la sauvegarde de biens fonciers sur les rives des lacs de Bienne, de Thoune et de Brienz afin de les tenir à disposition du public, pour des œuvres sociales telles que la Croix-Rouge, le Service de transfusion de sang, l'Association bernoise de tourisme pédestre et pour bien d'autres institutions d'utilité publique.

La SEVA compte sur la bienveillance de toute la population qui lui permettra de répandre encore ses bienfaits au cours des prochaines années.

Impressionnant cadeau de Noël aux amateurs de ski de randonnée : une boucle de 60 km aux Franches-Montagnes

Pour Noël, une boucle de 60 kilomètres, faisant le tour des Franches-Montagnes, la « piste du haut-plateau », a été offerte aux amateurs de ski de randonnée. Ses promoteurs ont ouvert la piste au moyen des quatre moto-luges équipées de traceuses de piste qu'ils viennent d'acquérir et ont procédé à son balisage marqué de 1.500 piquets jaunes, de 340 indicateurs divers et de 25 panneaux d'orientation. Grâce à quelque 40 km de pistes de jonctions et de circuits, la

nouvelle « piste du haut-plateau » est accessible de tous les villages franc-montagnards.

Parcours retenu : La Ferrière, Les Bois, Le Bochet, Le Noirmont, Les Emibois, Muriaux, Saignelegier, Montfaucon, La Combe de Lajoux, La Joux, Fornet, Bellelay, Les Genevez, Le Cernil où l'on rejoint la piste des chemins de fer jurassiens, Les Breuleux, Le Cerneux-Veusil, La Ferrière. L'usage de toutes les pistes est gratuit. Le réseau est tel qu'il est possible de combiner les randonnées sans avoir à effectuer les 60 kilomètres, ou de le réaliser en deux jours en passant la nuit dans les hôtels situés à proximité.

C'est au début de la saison hivernale 1970-71 que, à l'initiative des chemins de fer jurassiens, la pratique du ski de fond prenait son véritable essor aux Franches-Montagnes. Fin novembre 1970, quelque 900 participants s'élançaient sur les traces du conseiller fédéral Roger Bonvin venu inaugurer la piste des chemins de fer jurassiens La Ferrière-Les Breuleux. Depuis, chaque hiver, de nouvelles pistes ont été aménagées et entretenues transformant les Franches-Montagnes en un haut-lieu de ski de randonnée à travers un paysage féérique. Cette année, le syndicat d'initiative des Franches-Montagnes et de La Courtine a donc décidé de frapper un grand coup en lançant sa « Piste du haut-plateau - 60 km ».

Le syndicat a constitué une commission chargée de réaliser cette grande piste. Placée sous la présidence de M. Maurice Jobin, conseiller municipal à Saignelegier, cette commission s'est assurée la collaboration de Pro Jura (office jurassien du tourisme), de l'office cantonal de jeunesse et sport, des chemins de fer jurassiens, des ski-clubs, des sociétés de développement et des hôteliers et restaurateurs pour réaliser cet ambitieux projet. Le budget d'investissement s'élève à 43.000 francs, comprenant la création de la piste, l'ac-

quisition du matériel de traçage, de balisage et d'entretien. Les promoteurs estiment que les charges d'exploitation évaluées à 12.000 francs par an devraient être assurées par les milieux franc-montagnards.

canton de fribourg

Le prix culturel 1973 de Fribourg alémanique décerné à Mgr Othmar Perler

La communauté de travail de Fribourg alémanique, une association dont le but est la défense des intérêts culturels de la minorité linguistique alémanique du canton de Fribourg, a décerné son prix culturel 1973 à Mgr Othmar Perler, de Tavel, professeur émérite de patrologie et d'archéologie sacrée à l'université de Fribourg.

Le prix lui est conféré pour l'ensemble de son œuvre scientifique et culturelle ainsi que pour les mérites qu'il s'est acquis par ses recherches concernant l'histoire fribourgeoise et par ses efforts en faveur de la sauvegarde de biens et de monuments culturels et artistiques.

La cérémonie officielle de remise du prix s'est déroulée le 9 décembre. Rappelons que ce prix culturel est attribué pour la troisième fois. Il y a cinq ans, ce prix a été décerné au peintre Raymond Meuwly et lorsqu'il a été remis la première fois, en 1963, il été conféré à M. Ernst Flueckiger, de Morat, et Germain Kolly, de Chevrières.

canton des grisons

Dans les Grisons, Sedrun est prêt pour la saison blanche

Sedrun, station d'hiver des Grisons, est accessible toute l'an-

née par chemin de fer. Dans cette région assurée d'un bon enneigement jusqu'au printemps, un télésiège, huit téléskis, une piste de ski de fond aussi bien entretenue que marquée sur plus de 7 kilomètres, une nouvelle piscine couverte, une patinoire avec curling, deux pistes de luge et une vingtaine de kilomètres de chemins d'excursion bien tracés constituent l'infrastructure sportive. Avec 400 logements de vacances et 2.000 lits au total, Sedrun est aussi un lieu de vacances pour familles. Neuf hôtels offrent, dès le milieu de mars, des arrangements hebdomadaires à partir de 310 francs. Très avantageux aussi l'abonnement de sports d'hiver de 7 jours, valable pour la ligne Furka-Oberalp (parcours Sedrun-col de l'Oberalp), le télésiège et les téléskis, l'entrée à la piscine, à la patinoire et à la piste de curling : le tout pour 100 francs !

canton de neuchâtel

Une Neuchâteloise a fait à pied le pèlerinage de Saint-Jacques- de-Compostelle

Une habitante de Neuchâtel, Mme Marion Denise Held, avait décidé de prendre la route pour refaire l'un des grands pèlerinages du Moyen Age, celui de Saint-Jacques-de-Compostelle en Espagne. Elle est maintenant parvenue à destination après avoir parcouru 1.600 kilomètres à pied. Mme Held avait quitté Vézelay, en France, il y a environ 66 jours. Elle a choisi ce lieu de départ parce qu'il était aussi celui des pèlerins du Moyen Age qui désiraient se rendre à Saint-Jacques-de-Compostelle. Mme Held a couvert le trajet à une moyenne de 25 kilomètres par jour environ.

Plaisirs capiteux à la prochaine fête des vendanges

Le Comité de la fête des vendanges de Neuchâtel a choisi le thème du cortège de 1974. Il a arrêté son choix sur « Plaisirs capiteux ».

canton du tessin

« Une maison des artistes » au Tessin

Grâce à un legs privé, la Fondation « Pro Helvetia » est devenue propriétaire de la « Casa Pantrova » à Carona. La maison est à la disposition d'écrivains et de compositeurs pour des séjours qui leur permettent de créer ou d'achever une œuvre. En 1972, 7 hôtes de différentes régions de la Suisse ainsi qu'un en provenance de l'Allemagne ont fait usage du droit d'hospitalité. Cette possibilité, lit-on dans le rapport, est un heureux complément aux commandes littéraires et musicales que peut accorder chaque année « Pro Helvetia ».

canton du valais

En Valais, la voiture sans essence fait fureur

La voiture sans essence, sans gaz liquide, sans électricité, a fait fureur sur les routes valaisannes. A la suite des nouvelles lancées sur les ondes, tant en Suisse qu'à l'étranger, l'astucieux expert en automobiles M. Charly Bonvin, de Sierre, détenteur d'une maîtrise fédérale comme mécanicien sur autos, a reçu des coups de téléphone non seulement de Suisse mais également d'Allemagne et de Hollande. Plusieurs industriels ont voulu avoir des précisions sur le système utilisé.

Le Valaisan roulant à plus de 80 km/heure sur la route internationale Lausanne-Brigue eut les honneurs de l'Eurovision tandis que de nombreux journalistes avaient gagné son domicile sierrois.

« Cela fait des mois que je songeais à remplacer l'essence par un autre carburant, a déclaré M. Bonvin à la presse. J'ai tout d'abord fait des essais peu concluants avec de la poudre à canon, du charbon de bois additionné d'autres composants. Tout cela ne m'a pas donné satisfaction. Je suis aujourd'hui au point avec un système qui pourra être vulgarisé si la pénurie de pétrole se poursuit. J'utilise du gaz d'acétylène mélangé à deux autres composants que je tiens pour l'instant à garder secrets. Mon produit est stocké dans des bouteilles agréées par les services fédéraux et facilement transportables ».

M. Bonvin a précisé à la presse qu'avec un récipient transportant dans le coffre par exemple 3,5 kilos de son carburant, il était aisé de rouler 150 km, pour vingt francs seulement, en réalisant des pointes de 80 km/heure.

Le mécanicien a ajouté : « En cas de pénurie sérieuse de carburants liquides, mon système remplacera avantageusement l'essence. Il s'agit pour l'instant d'un prototype qui peut être installé pour le prix de 2.000 francs sur une voiture ordinaire mais qui, surtout, peut être industrialisé lors de la construction de nouveaux véhicules ».

Obligé certains gendarmes à mettre le nez sous le tuyau d'échappement après avoir été arrêté sur la route en ce dimanche « sans moteur », le mécanicien valaisan a insisté sur le fait que ce composant était absolument non polluant, au point que ce moteur pourrait tourner sans danger à l'intérieur même d'un garage. « Plus grande souplesse de fonctionnement, pas de pollution, pas de givrage de carburateur, pas de dépôt de carbone à l'intérieur des chambres d'explosion, bougies toujours pro-

pres et coût kilométrique identique à l'essence » a conclu M. Charly Bonvin en quittant les journalistes pour foncer de plus belle sur la route cantonale doublant allègrement les voitures de police et de la presse, tout comme les rares vélos et chevaux qui occupaient la chaussée en ce dimanche maussade de décembre.

Nouvelle station d'hiver en Valais

Il y a quelques dizaines d'années, le village de Vichères sur le territoire de la commune de Liddes au-dessus de Martigny, comptait une centaine d'habitants, tous voués à l'agriculture montagnarde. Puis, peu à peu, la localité se dépeupla pour être un jour complètement déserte. C'est alors que, sur l'initiative notamment de M. Edmond Joris, fut entreprise une véritable opération de sauvegarde. Vichères fut ouvert ainsi tout d'abord au tourisme d'été. Bientôt une douzaine de familles purent tirer une partie de leur revenu de Vichères, soit du tourisme, soit de l'industrie du bois.

Récemment, Vichères s'est ouvert pour la première fois au tourisme hivernal et sera ainsi peuplé en toute saison.

La localité pourra abriter plus de 300 personnes.

Pour donner à Vichères ce sang neuf nécessaire également à sa vie hivernale, un nouveau télésiège et un télésiège ont été construits, grimant à plus de 2.000 mètres. Des pistes balisées ont été ouvertes pour la première fois au moyen d'une chenillette et la vie renaît ainsi au cœur même de la saison morte dans ce haut village valaisan qui fut un instant complètement abandonné.

A Sierre, première d'une œuvre musicale importante

L'une des œuvres les plus importantes du compositeur valaisan Jean Daetwyler « Requiem

pour les temps atomiques » a été donnée en première mondiale en l'église Sainte-Catherine à Sierre.

Cette œuvre a été interprétée par l'orchestre de chambre de Lausanne, par le grand chœur du district de Sierre et par plusieurs solistes de renom, sous la direction du compositeur en personne.

Les plus hautes personnalités du Valais assistaient à cette grande première qui fut couronnée de succès.

Zermatt pour les petits budgets

Zermatt, la célèbre station valaisanne, a plus de 8.000 lits en chalets, au prix de 10 à 25 francs par jour et par personne. Pour qui préfère descendre à l'hôtel, il est bon de noter que les prix sont réduits hors saison d'environ 30 %. Pour des vacances avantageuses, on recommande particulièrement les périodes d'après Pâques, où les conditions d'enneigement sont encore idéales. Les restaurants de montagne Blauherd, Schwarzwasser et Ritty servent de bons repas de midi au prix de 6 à 8 francs. L'abonnement hebdomadaire pour 9 téléphériques, un chemin de fer à crémaillère, 4 télésièges et télécabines, 16 téléskis ainsi que 120 km de pistes au total, au prix de 166 francs, n'est certes pas exagéré. Les jeunes de moins de 16 ans bénéficient d'un rabais de 50 %.

Une piscine d'eau de mer dans les Alpes

(A.T.S.) Dominant la commune de Moerel, dont elle dépend administrativement, la jeune station valaisanne de Breiten, près de Brigue, vient de se signaler par une innovation assez insolite en matière touristique. Elle a inauguré, en effet, la première piscine couverte d'eau de mer dans nos Alpes. Toute une installation a été mise en place afin de permettre aux hôtes de la station, après les joies du ski,

de plonger dans une saline tout à fait comparable par ses composants et sa température, à celle de la Méditerranée. Cette initiative a été prise non seulement pour permettre aux hôtes de savourer le bien-être procuré par l'eau saline, mais également en raison des heureux effets que l'on attribue, dans le domaine de la santé, à ces bains médicinaux.

A l'occasion de cette journée d'inauguration, MM. Eugène Naef, promoteur de la station, Théo Venetz, président de Moerel et l'abbé Pierre Arnold, commentèrent ce mariage de la mer et de la montagne.

LIBERTÉ
ET
PATRIE

**canton
de vaud**

Vérités et limites d'une expérience-pilote dans un collège lausannois

Depuis 1969, une expérience pédagogique, appelée « Opération Elysée », est en cours au collège secondaire de l'Elysée, à Lausanne, qui a en quelque sorte relevé le défi de « mai 68 ». Il s'agit d'un effort de réflexion et d'expérimentation sur les programmes et méthodes d'enseignement, sur les relations entre les maîtres et les élèves et sur une certaine « participation » des écoliers des classes supérieures. La direction, le corps enseignant et les élèves œuvrent en commun aux essais entrepris et des commissions paritaires ont été nommées. Une « banque d'idées » a été créée.

Le Département vaudois de l'instruction publique a reconnu les mérites de cette expérience pilote, mais a tenu aussi à en préciser les limites, car l'Elysée n'est qu'un des cinq collèges lausannois et ne saurait faire cavalier seul. Les principes et objectifs généraux de l'enseignement, en particulier, doivent rester à la seule compétence de l'autorité cantonale.

Le Département vient de définir le rôle que l'« Opération Elysée »

peut le plus utilement jouer dans la réforme de l'enseignement vaudois. Les expériences entreprises dans ce collège porteront principalement sur la relation maîtres-élèves, les divers aspects de la participation des élèves, la détermination de ses modes et de ses limites. Le collège de l'Elysée coopérera avec les autres établissements secondaires vaudois et restera en liaison avec les zones de Rolle et de Vevey où se déroule actuellement un essai de réforme scolaire qui devrait s'étendre ultérieurement au plan cantonal. En outre, l'« Opération Elysée » devra tenir compte des réflexions et innovations pédagogiques issues de la coordination intercantonale romande.

Le tilleul du conseiller fédéral

Un tilleul a été planté à Lausanne pour conserver le souvenir du 5 décembre, jour où M. Georges André Chevallaz, syndic de Lausanne, a été élu au Conseil fédéral. Cet arbre, don d'un réfugié hongrois, a été mis en terre dans le pré entourant l'église protestante de La Sallaz-Vennes, non loin du domicile du nouveau conseiller fédéral. M. Chevallaz était présent.

Vacances scolaires pour les vendanges ?

Des centaines d'écoliers de Suisse allemande viennent régulièrement aider les vigneron vaudois pendant les vendanges, alors que les élèves des écoles de Lausanne et des établissements cantonaux vaudois en sont empêchés. En effet, la ville de Lausanne fixe toujours les vacances d'automne à la fin d'octobre, après les communes viticoles, et les établissements scolaires cantonaux doivent pratiquement suivre son exemple. Cette situation est critiquée par de nombreux parents et élèves citadins, pour qui les vendanges représentent une expérience enrichissante de retour à la nature

et de contact ville-campagne, et aussi par maintes communes qui réclament une meilleure coordination dans l'établissement des vacances d'automne pour les écoles primaires et secondaires. Le problème doit être étudié à Lausanne, lors de l'assemblée annuelle des commissions scolaires du canton de Vaud. Il apparaît qu'une solution devra être trouvée dans le cadre d'une large entente intercommunale, avec la participation du Département cantonal de l'instruction publique.

La médaille d'or de l'Académie de Lutèce à un écrivain vaudois

L'Académie internationale de Lutèce, à Paris, a décerné à Mme Jacqueline Thevoz, écrivain, journaliste et professeur de musique à Lausanne, sa médaille d'or pour son « Traité de rythmique » et sa médaille d'honneur pour son ensemble de poèmes « Le pèlerin ». Mme Thevoz est l'auteur d'une dizaine d'ouvrages. Cette Académie a aussi attribué une médaille d'or au chanoine Marcel Michelet (Valais), dans la section « Romans », et une médaille d'argent à Mlle Laurence Fracheboud (Valais).

Fondation C.-F. Ramuz

Le Conseil de direction de la Fondation C. F. Ramuz, réuni récemment en assemblée annuelle à Pully, a honoré la mémoire de feu Daniel Simond, son fondateur et président depuis 1950, et a élu un nouveau président en la personne de M. Gérard Buchet, de Neuchâtel, libraire, homme de lettres et profond connaisseur de Ramuz. Le bureau de la Fondation est désormais composé de MM. Gérard Buchet, président, Georges Jacottet, vice-président, Jean-Paul Verdan, secrétaire général, Jean-François Piguet, trésorier, et Maurice Jatton, représentant de la commune de Pully. En outre, pour compléter son Conseil de direction, la Fondation a fait appel à M. Alfred Berchtold, professeur à l'université de Genève.

Le rapport sur l'activité de la Fondation pendant l'année écoulée montre à quel point l'œuvre de Ramuz reste vivante et actuelle, suscitant en Suisse et dans de nombreux pays étrangers des études, des thèses et des traductions.

Le Conseil s'est prononcé sur les modalités d'une réédition très attendue : celle de la bibliographie des œuvres de Ramuz, de Théophile Bringolf, entièrement revue et augmentée par Jacques Vardan. Cette importante publication est annoncée pour 1974. Les frais qu'entraînera cette réalisation, l'octroi prévu de plusieurs subsides et la perspective du prochain Grand Prix Ramuz ont amené le Conseil à souhaiter que des appuis financiers toujours plus nombreux et importants de la part de particuliers, d'entreprises ou de communes, permettent à la Fondation de poursuivre pleinement son activité.

Enfin, le Conseil a décidé de rendre hommage à son ancien président, Daniel Simond, en soutenant l'édition d'un disque présentant l'enregistrement de son drame poétique « Calypso », sur une musique de Jean Binet.

Mort du comédien Paul Ichac

Le grand acteur Paul Ichac, qui joua de nombreux rôles sur les scènes françaises et suisses pendant plus de soixante ans, est mort à Lausanne à l'âge de 86 ans.

D'origine basque, né à Marseille le 9 décembre 1887, Paul Ichac était « monté » très jeune à Paris et, dès 1914, il joua au « Vieux Colombier » de Jacques Copeau aux côtés d'acteurs tels que Dullin et Jouvet. Il se produisit dans de nombreux autres théâtres français, notamment au Palais Royal, au Sarah Bernhardt, au Antoine.

C'est en 1932 que Jacques Béranger l'accueillit au Théâtre municipal de Lausanne. Puis il y eut la seconde guerre mondiale et Paul Ichac partit pour Madagascar, où il dirigea durant six

ans la radio de Tananarive. Après une brève escale en 1946 à Paris, il revint à Lausanne et tint de nombreux rôles, jusqu'à ces derniers mois, aussi bien à la radio suisse romande qu'au théâtre de Lausanne.

Mort du musicien Emile de Ribaupierre

Le chef d'orchestre, professeur de musique, violoniste et compositeur Emile de Ribaupierre, qui joua un rôle éminent dans la vie musicale de notre pays pendant plus d'un demi-siècle, s'est éteint à La Tour-de-Peilz à l'âge de 86 ans.

Descendant d'une vieille famille protestante alsacienne devenue bourgeoise de Grandson (Vaud), Emile de Ribaupierre était le fils d'un horticulteur montreusien qui eut d'autres enfants musiciens, notamment André et Mathilde de Ribaupierre. Né le 27 mars 1887 à Clarens, Emile de Ribaupierre avait étudié le violon à Montreux avec Ladislav Gorski, à Prague avec Marak et Sevcik, à Berlin avec Flesch, et s'était initié à la direction orchestrale à la « Schola Cantorum » de Paris auprès de Vincent d'Indy.

Il fonda en 1915 l'école de musique de Montreux et le Conservatoire de Vevey, puis en 1917 l'orchestre du Conservatoire de Montreux qui s'appela ensuite orchestre de Ribaupierre et dont il fut le directeur jusqu'en 1962, et, enfin, l'Institut de Ribaupierre et école normale de musique de Lausanne. A la tête de son orchestre, Emile de Ribaupierre donna près de 250 concerts avec des solistes renommés. Dans son école de musique, il forma de nombreux artistes qui firent carrière en Suisse et à l'étranger. Il s'intéressa de très près à l'orchestre de chambre de Lausanne, dont il forma une bonne partie des exécutants.

Emile de Ribaupierre avait composé des « airs montagnards » et un poème symphonique, « N'amoun » (en haut, en patois valaisan), du nom d'un chalet du val d'Hérens, région à laquelle il était très attaché.

Des écrivains suisses et français contre la disparition d'un café veveysan

Le « Café de la Clef », à Vevey, ne doit pas disparaître. Des écrivains suisses et français, réunis à Lausanne à l'occasion de la remise du prix Goncourt à Jacques Chessex, ont appris avec stupeur qu'une banque devrait prendre la place de l'auberge qu'ont fréquentée Rousseau, Dostoïewski et Léon Savary. Ces écrivains invitent les autorités et la population à s'opposer par tous les moyens à la disparition de ce haut-lieu littéraire et d'un café qui a fait, durant des siècles, l'agrément et l'honneur de Vevey. Cet appel est signé notamment par le père Bruckberger, Jacques Chessex, Corinna Bille, Simonne Fabien, Maurice Chappaz, Jean-Pierre Monnier, Michel Goeldlin.

Inauguration de l'école romande des arts graphiques

Une cérémonie officielle a marqué l'ouverture du nouveau bâtiment de l'école romande des arts graphiques, à Lausanne. Plus de deux cents invités, dont les représentants des autorités fédérales, cantonales et communales et des associations professionnelles, ont pris part à l'inauguration. Une journée romande a été organisée pour permettre à tous les professionnels de l'imprimerie, de la typographie et des arts graphiques de visiter les salles de cours et les ateliers de la nouvelle école.

Celle-ci reçoit 580 apprentis de tous les cantons romands. Près de 23 millions de francs ont été consacrés au bâtiment qui abrite sous un même toit l'école suisse des arts graphiques (école technique supérieure inaugurée il y a quelques mois déjà), l'école romande des arts graphiques et l'école professionnelle de Lausanne.